

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET SUR CELLES DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017



La famille, une histoire de générations.

MAI 2018

Déposé à l'Assemblée nationale
par le ministre de la Famille

ISBN: 978-2-550-81264-7 (imprimé)

ISBN: 978-2-550-81265-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

© Gouvernement du Québec, 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,



Conformément à l'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2016-2017 sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants, qui inclut des documents complémentaires permettant de faire état de l'ensemble des activités découlant du Fonds pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

C'est un montant de 77 millions de dollars qui a été octroyé aux regroupements locaux de partenaires en petite enfance en 2016-2017 pour la planification de leurs activités des trois dernières années. Avenir d'enfants soutient de plus 257 organismes communautaires Famille qui participent activement aux regroupements locaux.

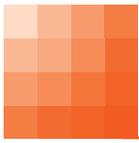
Je tiens à remercier l'équipe d'Avenir d'enfants, dont l'engagement dans cette grande mission n'a d'égal que sa volonté de terminer son mandat en 2020 avec un bilan positif en faveur des enfants et des parents québécois. Mes remerciements vont également aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à la Fondation Lucie et André Chagnon, sans lesquels ce projet collectif qui place les tout-petits au cœur de nos priorités n'aurait pu voir le jour.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Famille,

A handwritten signature in blue ink that reads "Luc Fortin". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Luc Fortin



CONTENU

Note explicative sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et de la société de gestion avenir d'enfants

Rapport d'activités 2016-2017 d'Avenir d'enfants

États financiers du Fonds pour le développement des jeunes enfants

ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

NOTE EXPLICATIVE

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants (« Fonds ») vise à soutenir le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté pour favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à :

- 1) favoriser, le plus tôt possible et de concert avec les parents, le développement global de ces enfants, et ce, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif;
- 2) soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement de leur enfant;
- 3) soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Déposé à l'Assemblée nationale en mars 2009, le projet de loi n° 7 instituant le Fonds a été sanctionné le 30 septembre 2009. La Société de gestion du Fonds, maintenant nommée Avenir d'enfants (AE), a été créée le 15 octobre 2009. Puis, en décembre 2009 fut adopté le décret de mise en œuvre du Fonds et celui concernant l'octroi de la subvention à AE. Le financement annuel de cet organisme autonome est constitué, d'une part, de 15 millions de dollars accordés par le gouvernement du Québec et provenant de la taxe sur les produits du tabac et, d'autre part, de 25 millions provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon (Fondation), ce qui totalise 400 millions sur dix ans.

En avril 2010, AE a donné le coup d'envoi de ses activités. Sa principale stratégie d'intervention s'appuie sur la mobilisation des communautés locales. Les regroupements locaux de partenaires (RLP), composés d'organismes communautaires, de services de garde, d'écoles et de commissions scolaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de municipalités, élaborent, réalisent et évaluent des plans d'action triennaux visant le développement global des tout-petits et le bien-être des familles.

La seconde stratégie d'intervention vient en appui à la mobilisation locale et permet de soutenir des projets en partenariats et innovation, notamment ceux visant la conception d'un outil, l'adaptation d'une bonne pratique ou la mise en place d'un projet-pilote. Les promoteurs admissibles sont la communauté scientifique de même que les organismes issus des réseaux communautaires, de l'enseignement, des services de garde et de la santé et des services sociaux reconnus à titre d'instituts universitaires ou de centres affiliés universitaires.

D'autres initiatives ont également vu le jour pour renforcer l'intervention des RLP. Ainsi, AE soutient la coordination d'instances régionales de concertation en petite enfance et la participation des organismes communautaires Famille. AE déploie également une stratégie en partenariat avec les nations autochtones.

L'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants prévoit que :

« Le ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants et de tout autre organisme à qui le ministre verse des subventions ou des contributions pour les fins visées aux articles 1 et 2. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des activités, des projets et des initiatives financés et faire état, le cas échéant, des modifications apportées au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon. »

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Ainsi que le requiert la Loi instituant le Fonds, le ministère de la Famille (Ministère) dépose le rapport annuel 2016-2017 d'AE faisant état des activités réalisées par la Société de gestion et des décisions d'octroi auprès des RLP et des promoteurs de projets en partenariats et innovation pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Le Ministère dépose également les états financiers du Fonds, c'est-à-dire le bilan des actifs, des passifs et des surplus pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Aucune modification n'a été apportée au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation en 2016-2017.



AVENIR D'ENFANTS

Contribuer au développement global des tout-petits pour que chacun ait un bon départ dans la vie et soit prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire

Rapport d'activités déposé au ministère de la Famille

1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale	2
Membres du conseil d'administration	3
La mission.....	4
La vision.....	4
Les valeurs.....	4
Les enjeux stratégiques.....	4
1. La reconnaissance de l'importance d'agir tôt, dès la grossesse et tout au long de la petite enfance.....	4
2. La mise en œuvre de stratégies visant à joindre plus efficacement les familles vivant en situation de pauvreté.	4
3. La mobilisation durable des acteurs à l'égard de la petite enfance	5
Les faits saillants de l'année 2016-2017.....	5
Le soutien et l'accompagnement des communautés locales	7
Le soutien aux instances régionales.....	10
Le soutien aux organismes communautaires famille.....	10
Les projets avec les Nations autochtones	12
Soutien aux communautés des Premières Nations (2012-2018).....	12
Autochtones en milieu urbain	14
Communautés inuites.....	14
Soutien aux communautés criées.....	15
ANNEXE 1 : Tableaux des octrois financiers.....	16
Regroupements locaux de partenaires.....	16
Partenariats avec les nations autochtones.....	20
Projets en partenariats et innovation (projets en cours)	21
Projets en partenariats et innovation (projets terminés).....	22
Instances régionales	24
Projets en alliances stratégiques, valorisation et communication	25
Organismes communautaires Famille	25
ANNEXE 2 : États financiers audités.....	26

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Forte de sept années à la barre d'un vaste projet couvrant l'ensemble des régions du Québec et rassemblant des milliers de partenaires autour de la plus importante des missions, l'organisation Avenir d'enfants est fière de vous partager son rapport d'activités 2016-2017.

Les actions soutenues par Avenir d'enfants cherchent à réunir toutes les conditions afin que les enfants du Québec bénéficient de chances égales d'avoir un bon départ dans la vie. En effet, la petite enfance constitue la période la plus propice pour agir en prévention d'inégalités sociales et de santé. En offrant à chaque tout-petit des bases solides pour lui permettre de devenir un adulte en santé et épanoui, de même qu'en offrant le bon soutien à ses parents afin qu'ils soient en mesure de bien l'accompagner au cours de cette période cruciale de sa vie, les milliers de partenaires d'Avenir d'enfants travaillent à la prospérité et à la santé de la société québécoise de demain.

Pourtant, malgré les avancées réalisées, la partie n'est pas encore gagnée et plusieurs données demeurent préoccupantes en regard du développement des tout-petits. Par exemple, 1 enfant sur 4 est considéré comme vulnérable au moment de son entrée à la maternelle, tandis que 1 enfant sur 10 vit sous le seuil de pauvreté. Et l'on ne saurait passer sous silence que, chaque jour, 20 enfants de 5 ans et moins sont nouvellement pris en charge par la protection de la jeunesse pour maltraitance et négligence.

Pour parvenir à améliorer les conditions et les environnements dans lesquels vivent les enfants et leurs familles, les regroupements de partenaires locaux se sont vu attribuer cette année une enveloppe globale de 77 M\$ pour la planification de leurs projets collectifs d'ici la fin du mandat d'Avenir d'enfants. Les partenaires nationaux, pour leur part, ont consolidé encore davantage leurs collaborations intersectorielles, notamment en réalisant la première édition de la Grande semaine des tout-petits, ou encore en démarrant la seconde édition de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM). Si l'EQDEM nous permet d'en savoir davantage sur l'état des enfants québécois, l'initiative Perspectives parents, dont les résultats ont été lancés cette année, nous a quant à elle permis d'en savoir davantage sur l'expérience de la parentalité au Québec.

Avenir d'enfants terminera son mandat en 2020 et, toutes est tous, nous sommes vigoureusement engagés à le terminer en visant le plus grand impact possible en faveur des enfants et des familles du Québec. Cette dernière étape s'annonce extrêmement prometteuse pour placer les tout-petits au cœur des priorités des communautés, des régions et de la société québécoise dans son ensemble.

Merci de votre soutien. Ensemble, nous faisons œuvre utile.



Jean-Pierre Hotte
Président du Conseil d'administration



Julie Dostaler
Directrice générale

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOMMÉS PAR LE MINISTRE

M. Jean-Pierre Hotte

Président du conseil d'administration

Mme Brigitte Thériault (jusqu'au 10 juin 2016)

Sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

Mme Paule Mercier (jusqu'au 25 avril 2016)

Directrice, Adaptation scolaire, Développement pédagogique et soutien aux élèves
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mme Lucie Robitaille (Nomination au conseil d'administration du 21 octobre 2016)

Sous-ministre adjointe, Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

Mme Marilou Harvey (Nomination au conseil d'administration du 21 octobre 2016)

Coordonnatrice à la Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

M. André Dontigny

Directeur général de la santé publique
Ministère de la Santé et des Services sociaux

NOMMÉS PAR LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

M. Jean-Marc Chouinard

Vice-président du conseil d'administration
Vice-président, Stratégies et partenariats
Fondation Lucie et André Chagnon

M. Claude Chagnon

Président
Fondation Lucie et André Chagnon

Mme Sylvianne Chaput

Vice-présidente, Gouvernance, risque et performance
Fondation Lucie et André Chagnon

Mme Marie Rhéaume

Directrice générale
Réseau pour un Québec Famille

MEMBRES COOPTÉS

Mme Margaret Douek

Professeur en sciences du développement humain et social
Centres de la jeunesse et de la famille Batslaw

M. Bruno Sioui

Professeur en sciences du développement humain et social
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

LA MISSION

Contribuer, par le soutien à la mobilisation des communautés locales, au développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

LA VISION

Que chaque enfant arrive à l'école prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

LES VALEURS

- Le respect de nos partenaires et du rythme des communautés
- La créativité et le dynamisme dans une approche proactive
- La collaboration
- La transparence et l'intégrité
- La souplesse et l'adaptation
- Le partage des savoirs et des expériences

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

1. La reconnaissance de l'importance d'agir tôt, dès la grossesse et tout au long de la petite enfance

La période de la petite enfance offre des fenêtres d'opportunité uniques pour prévenir des problèmes pouvant survenir plus tard dans la vie, comme le décrochage scolaire, la pauvreté ou les inégalités sociales et de santé. Les premières années de la vie d'un enfant sont en effet les plus actives en ce qui a trait à ses apprentissages. Pour Avenir d'enfants et ses milliers de partenaires, saisir ces opportunités signifie agir sur des facteurs de protection de la petite enfance bien documentés qui mobilisent non seulement les ressources propres à l'enfant, mais également celles de ses parents et celles de la communauté dans laquelle il vit.

2. La mise en œuvre de stratégies visant à joindre plus efficacement les familles vivant en situation de pauvreté.

À l'inverse des facteurs de protection, des facteurs de risque augmentent la probabilité qu'un enfant rencontre des difficultés sur le plan de sa santé et de son bien-être. Parmi eux, on trouve la faible scolarité des parents ou un faible revenu. Agir en milieu défavorisé est nécessaire pour favoriser l'égalité des chances le plus tôt possible dans la vie des enfants. Cela peut pourtant s'avérer une tâche

Le projet collectif d'Avenir d'enfants c'est :

139 regroupements locaux de partenaires (RLP)

16 instances régionales en petite enfance

25 communautés des premières nations

8 communautés cris

2 projets autochtones en milieu urbain

1 projet inuit

22 projets de partenariat et innovation

complexe puisque le parcours de vie des familles vulnérables est souvent plus difficile, et ce, dès la tendre enfance.

3. La mobilisation durable des acteurs à l'égard de la petite enfance

Avenir d'enfants n'est pas seul à positionner la mobilisation des acteurs comme moyen privilégié pour contribuer au développement des tout-petits. En 2015, tous les pays de l'ONU se sont engagés à atteindre 17 objectifs de développement durable, dont celui d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

C'est ainsi qu'au Québec, en 2016-2017, plus de 3000 partenaires en petite enfance des paliers local, régional et national ont travaillé à l'amélioration des actions et des pratiques en petite enfance dans le but de contribuer au succès du cheminement scolaire des enfants. Ils agissent dès la grossesse et au cours des 5 premières années de la vie. Près de 400 000 enfants et leurs familles sont concernés par ce vaste projet collectif.

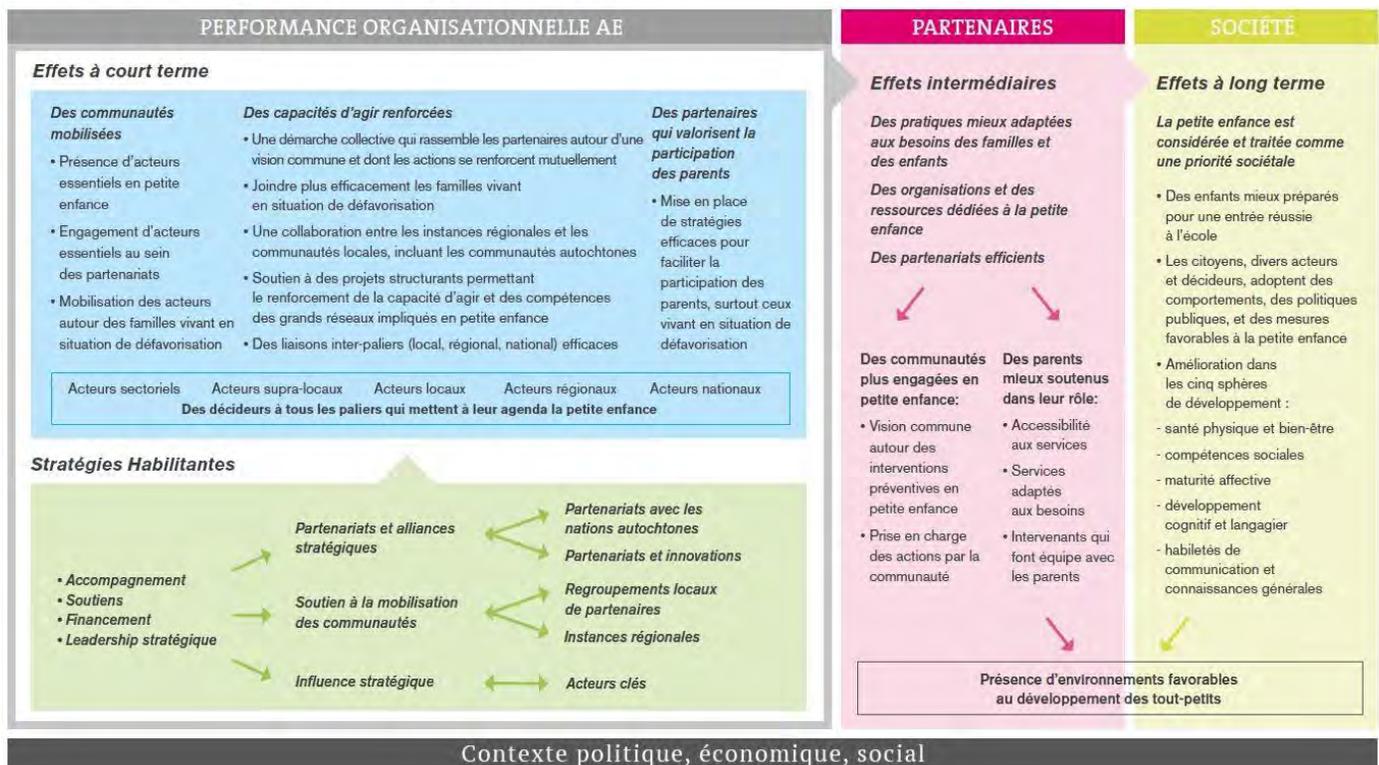
LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2016-2017

- Octroi d'un montant de 77 M\$ aux regroupements locaux de partenaires en petite enfance pour la planification de leurs activités pour les 3 dernières années d'opération.
- Planification financière de fin de mandat et communication des orientations aux partenaires.
- Établissement d'alliances stratégiques et contribution à des projets intersectoriels :
 - première édition de la Grande semaine des tout-petits;
 - contribution au lancement et aux activités de l'Observatoire des tout-petits;
 - démarrage de la 2^e édition de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) et de l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants à la maternelle (EMEP) à travers l'Initiative concertée sur le développement des jeunes enfants (ICIDJE).
- Diffusion de l'initiative Perspectives parents à laquelle ont contribué l'Institut de la statistique du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières et ont participé 15 000 mères et pères. Élaboration d'une stratégie d'appropriation des résultats auprès des acteurs locaux, régionaux et nationaux concernés par la situation des parents d'enfants de 0-5 ans.
- Implication à la démarche Prendre soin de notre monde afin de sensibiliser le milieu municipal aux enjeux liés à la petite enfance.
- Participation aux audiences de la Commission sur l'éducation à la petite enfance et aux consultations sur le projet de loi n° 143 visant à améliorer la

qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance.

- Élaboration d'une nouvelle stratégie web et lancement de la plateforme *agirtot.org* permettant la diffusion des bons coups et des apprentissages réalisés par les acteurs locaux, régionaux et nationaux dans le cadre du soutien reçu par Avenir d'enfants.
- Révision du modèle de changement d'Avenir d'enfants et lancement du Plan-cadre en évaluation.

Modèle de changement d'Avenir d'enfants



LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

En 2016-2017, Avenir d'enfants a soutenu 139 regroupements locaux de partenaires (RLP), couvrant ainsi toutes les régions, à l'exception du Nord-du-Québec. Cependant, comme une instance régionale en petite enfance et le projet Maamuu Uhpichinaausuutaa s'y déploient, Avenir d'enfants a depuis l'an dernier, atteint sa pleine expansion et le nombre de regroupements de partenaires soutenus est demeuré stable.

Avenir d'enfants offre un soutien financier et un accompagnement à l'ensemble de ces RLP qui contribuent à réaliser sa mission. L'accompagnement est effectué par des agents d'accompagnement, en fonction des besoins de chacun des milieux, et se décline en six fonctions : observation/veille, avis-conseil, réseautage, coaching, liaison entre les paliers local-régional-provincial, assistance au développement d'outils.

Considérant la fin de mandat d'Avenir d'enfants en 2020, les communautés locales ont toutes été informées des sommes potentielles qu'elles pourraient recevoir d'ici 2020 et ont été invitées à réfléchir et à planifier adéquatement la fin de ce soutien financier.

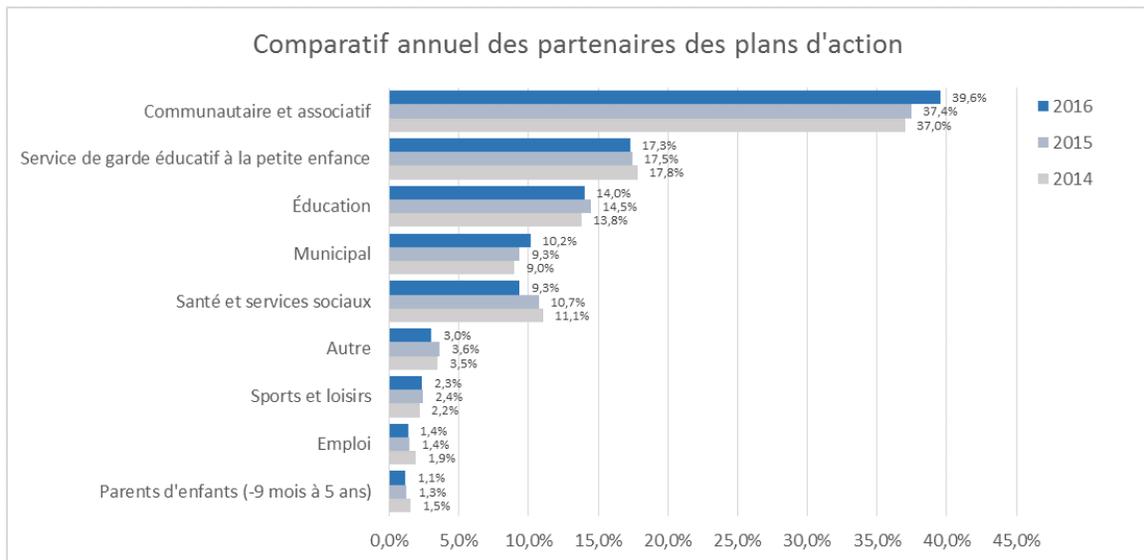


Des partenaires diversifiés

Les problèmes sociaux auxquels notre société fait face, comme la pauvreté ou le décrochage scolaire, sont complexes et aucune organisation ne peut parvenir seule à générer des changements de grande ampleur. Pour trouver des solutions adaptées, la stratégie d'Avenir d'enfants et de ses partenaires consiste à agir tôt auprès des tout-petits et de leurs familles en coordonnant les efforts pour ralentir ou éliminer certains de ces problèmes. Si cette idée paraît simple en théorie, la mettre en œuvre nécessite la collaboration rigoureuse d'acteurs provenant de différents secteurs.

En 2016-2017, 3000 partenaires étaient membres d'un des 139 RLP soutenus par Avenir d'enfants, et la moyenne d'organismes partenaires par regroupement était de 17. Le graphique ci-dessous illustre les secteurs de provenance de ces partenaires. On y constate que le milieu communautaire y demeure le plus représenté, tant comme partenaire dans la composition du RLP (40 %) que comme porteur d'actions (48 %).

Il apparaît que les secteurs de la santé, de l'éducation et des services de garde se sont un peu moins impliqués que par le passé, malgré les efforts de mobilisation déployés par Avenir d'enfants. Ces efforts semblent toutefois avoir porté leurs fruits du côté du secteur municipal dont le taux d'implication continue de croître.



La clientèle visée

En 2016-2017, Avenir d'enfants a soutenu financièrement 1 639 actions soumises par les RLP. Celles-ci ciblent avant tout les parents, premiers acteurs de l'amélioration de la situation des enfants. Elles visent ensuite directement les enfants.

Par ailleurs, tel que le tableau ci-dessous l'illustre, on note également une augmentation substantielle des interventions faites auprès des intervenants et des gestionnaires. Cette augmentation traduit la volonté des communautés accompagnées par Avenir d'enfants de soutenir le développement des compétences et l'enrichissement des pratiques des intervenants travaillant autant avec les parents qu'avec les enfants. Ce travail permet aussi de soutenir la gestion du changement que requièrent les nouveaux modes de fonctionnement.

Nombre d'actions par catégorie de clientèles ciblées

(tiré des 131 plans d'action déposés en avril 2016)

Total d'actions	Enfants	Parents	Intervenants	Gestionnaires	Autres
1639	859	1185	689	387	75
≠ 100 %	52 %	72 %	42 %	24 %	5 %

En 2016-2017, la majorité des actions financées par Avenir d'enfants ont ciblé des familles et des enfants vivant en milieu défavorisé. Dans le tableau suivant, la même logique s'applique et une action peut toucher différentes formes de vulnérabilité. Ainsi, une action peut viser à la fois des familles issues de l'immigration et qui sont vulnérables ou encore des familles monoparentales vivant en milieu éloigné. La catégorie « Autres » vise d'autres types de familles, et « N/A » sont des actions qui ne visent pas directement les familles, comme l'organisation des services dans la communauté, par exemple.

Nombre d'actions par catégorie de familles ciblées

(tiré des 131 plans d'action déposés en avril 2016)

Total d'actions	Immigration	Minorité anglophone	Défavorisation	Monoparentalité	Contexte rural - Éloignement	Autres	N/A
1639	486	186	1079	606	474	256	420
≠ 100 %	30 %	11 %	67 %	37 %	29 %	16 %	26 %

LE SOUTIEN AUX INSTANCES RÉGIONALES

Pour l'année financière 2016-2017, toutes les régions du Québec ont demandé à Avenir d'enfants un soutien à leurs coordinations régionales. Le conseil d'administration d'Avenir d'enfants a octroyé un montant total de 3 025 032 \$ (d'ici 2020, la fin d'Avenir d'enfants), dont une somme de 720 000 \$ pour la réalisation de projets régionaux.

Les régions suivantes s'organisent autour d'instances régionales en petite enfance : l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Capitale-Nationale, la Côte-Nord, l'Estrie, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, les Laurentides, Laval, Montréal, l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Montérégie, et la Mauricie-Centre-du-Québec.

La région de Chaudière-Appalaches, quant à elle, compte un groupe de travail régional, mais ce dernier n'est pas formellement une instance régionale. Enfin, la Jamésie est aussi une nouvelle forme d'instance qui, compte tenu de la géographie et de la démographie, entrecroise les actions locales et régionales.

La mobilisation des partenaires régionaux demeure importante, malgré une participation qui a fluctué en 2016-2017 vu le contexte de restructuration au régional qui a affecté bon nombre d'entre eux. Les instances ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation face à ce contexte et le soutien d'Avenir d'enfants a apporté une stabilité dans ces milieux en redéfinition. Il est à noter que les agents régionaux d'Avenir d'enfants investissent de plus en plus de temps auprès de ces instances et leurs divers comités que plusieurs voient comme un élément de pérennité dans le travail intersectoriel régional.

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

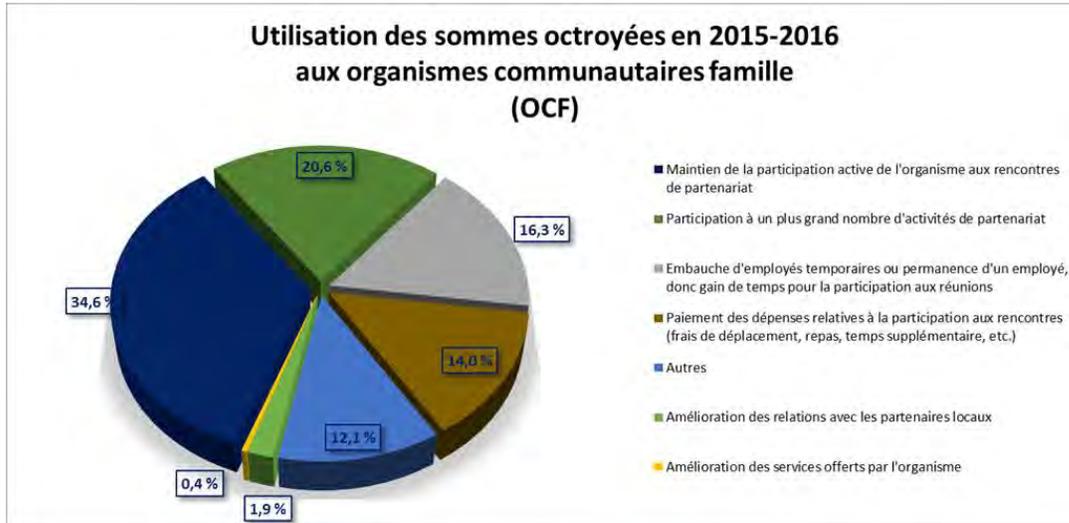
Le conseil d'administration d'Avenir d'enfants a autorisé, le 10 juin 2016, la reconduction du soutien financier aux organismes communautaires Famille (OCF) jusqu'au 30 juin 2020, pour un montant total annuel de 2 750 000 \$. Chaque organisme communautaire Famille qui participe activement aux RLP accompagnés par Avenir d'enfants reçoit un montant forfaitaire de 10 000 \$ par année.

Depuis le début du programme en octobre 2013, 257 OCF ont bénéficié de cet octroi forfaitaire de 10 000 \$. Le tableau suivant montre la synthèse des décisions rendues au 31 mars 2017, selon les territoires.

Synthèse des décisions rendues concernant les octrois aux OCF par territoire

Territoire	Total 2013-2015			2015-2016		2015-2016	2016-2017	31 mars 2017	%
	Acceptés	Refusés	Général	Reconduits	Nouveaux	Total	Total	Total	
Centre	60	23	83	60	11	71	71	72	28 %
Est	60	16	76	60	8	68	72	72	28 %
Montréal	46	28	74	46	7	53	54	54	21 %
Ouest	49	5	54	48	8	56	59	59	23 %
Total	215	72	287	214	34	248	256	257	100 %

Le graphique ci-dessous illustre l'utilisation du soutien financier par les organismes communautaires Famille, pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016. On peut y constater que les organismes utilisent principalement le financement pour renforcer leurs partenariats et leurs participations au sein du regroupement local de partenaires.



LES PROJETS EN PARTENARIATS ET INNOVATION

Les projets de Partenariats et innovation permettent la réalisation de projets ayant une portée régionale ou nationale. Ces projets soutiennent principalement le développement d'approches et d'outils qui serviront à des organisations œuvrant dans les communautés locales. Sept nouveaux projets ont vu le jour en 2016-2017¹. Il s'agit de :

1. Je grandis en halte-garderie (Phase 3) – Association des haltes-garderies communautaires du Québec
2. Projet en Orthophonie communautaire (phase 2) – Groupe de travail montérégien – orthophonie et développement du langage
3. Qu'est-ce qui se passe dans ta tête? – Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ)
4. Approche jeux d'enfants (Phase 2) – Cégep Saint-Jérôme
5. Lanterne Awacic: La petite enfance au sommet des priorités sociales : des actions pour la prévention – Fondation Marie-Vincent
6. L'empreinte : projet de diffusion et d'appropriation – Maison Bleue
7. Évaluation du plan intégré de quartier (Vivre Saint-Michel en santé)

¹ Vous pouvez consulter l'ensemble des projets en Partenariats et innovation financés sur le site agirtot.org/partenaires-en-petite-enfance

LES PROJETS AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES

Le soutien d’Avenir d’enfants auprès des autochtones (Premières Nations, Autochtones en milieu urbain et Inuits) consiste à établir des partenariats stratégiques qui favorisent la mise en œuvre de projets collectifs dans les communautés et en milieu urbain.

Soutien aux communautés des Premières Nations (2012-2018)

L’entente conclue en 2012 et reconduite en 2015 entre la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador (CSSSPNQL) et Avenir d’enfants vise à soutenir les enfants, les familles et les communautés dans leur recherche de solutions concrètes pour bien préparer le cheminement de vie et scolaire de tous, et ce, dès la petite enfance.

Les populations jointes ne cessent de croître depuis la signature de l’entente. D’une part, le nombre de communautés visées a augmenté considérablement entre 2015-2016 et 2016-2017, ce qui a eu pour effet d’accroître le bassin de personnes jointes. D’autre part, et c’est un élément significatif, le nombre de personnes participant aux actions dans les communautés qui sont soutenues depuis plusieurs années a également augmenté entre 2015-2016 et 2016-2017.

Projets soutenus

- **25 communautés** sur une possibilité de 29 sont accompagnées et financées par la CSSSPNQL dans le cadre de l’entente et, en 2016-2017, ce n’est pas moins de 11 communautés qui se sont ajoutées. Par ailleurs, 82 % des activités planifiées localement ont été réalisées, une augmentation par rapport à l’an dernier (74 %).
- **Le projet de Prévention de la violence et des agressions dans les communautés des Premières Nations** s’est terminé en décembre 2014. La CSSSPNQL l’a maintenant intégré à son offre de services aux communautés.
- **Le projet CACO** (2015-2018) vise l’appropriation du Cadre d’accompagnement produit par le secteur de la petite enfance par l’ensemble des secteurs d’activités de la CSSSPNQL (petite enfance, santé, services sociaux, développement social, recherche, technologies de l’information). Il permet de tendre vers la généralisation et la pérennité des transformations engendrées par la mise en œuvre de l’entente avec Avenir d’enfants. Un premier rapport d’évaluation a été déposé durant l’été 2016.

Voici quelques actions ou exemples de démarches des communautés des Premières Nations que les employés de la CSSSPNQL ou d’Avenir d’enfants ont identifiées comme **coups de cœur** pour l’année 2016-2017

Pratique ou activité inspirante	Communauté	Description
Création d’une trousse d’activités de stimulation à domicile	Ekuanitshit (Mingan)	Afin de stimuler l’enfant et ainsi favoriser son développement optimal, des trousse de stimulation ont été distribuées aux familles. Cet outil permet aux parents de réaliser des activités de stimulation à la maison et de multiplier les occasions de développement pour les enfants de la communauté.
Adapter un programme existant pour avoir un impact positif sur le développement global de l’enfant	Kebaowek	Le programme Mini-Pals fournit de l’information sur le développement de l’enfant et sur les activités et services offerts dans la communauté. Il offre aux parents l’occasion de créer des liens avec d’autres familles de la communauté au moyen d’activités parent-enfant. Mini-Pals a permis de mieux s’attaquer aux retards de développement, de recourir plus tôt à des spécialistes en cas de besoin, de réduire l’hésitation à utiliser les services et de créer un meilleur réseau de soutien entre les parents. Le programme a également permis de joindre les familles à risque de la communauté.
Journées petite enfance incluant un sac de jeux et d’outils pour la stimulation que les parents peuvent utiliser à la maison	Lac-Simon	Lors de ces journées, des activités d’information sur les services et les activités pour les parents de la communauté sont offertes. De plus, ces journées incluent des activités extérieures et la remise d’un sac contenant des jeux et des outils pour faciliter la stimulation des enfants à la maison. Ces journées ont suscité une bonne participation de la part des parents.
Développer un groupe de soutien	Opitciwan	Sous forme de déjeuner-causerie, cette activité vise à sensibiliser et à informer les familles sur des sujets qui touchent la communauté. Prenant place à la Maison de la famille, l’action a permis de joindre plus de parents que prévu, incluant des familles vulnérables. Cela a facilité la création d’un lien de confiance avec eux en plus d’augmenter la fréquentation des parents aux autres activités offertes. Les participants ont d’ailleurs demandé la poursuite de ces déjeuners-causeries pour l’année à venir.
Sensibilisation aux bonnes pratiques	Uashat mak Mani Utenam	La communauté a mobilisé plus d’une centaine de personnes pour produire et diffuser quatre capsules vidéo portant sur le développement de l’enfant. Elles ont été présentées et diffusées lors de plusieurs activités et événements de la communauté en plus d’être partagées avec les autres communautés innues.
Joujouthèque	Wendake	Ce n’était pas prévu à l’origine dans le plan de projet, mais la communauté a pris l’initiative d’acquérir plusieurs jeux éducatifs pour enfants afin de les mettre à la disposition de la communauté sous forme de prêt. Les familles peuvent donc avoir accès à ces jeux et favoriser un bon développement de leurs enfants à la maison.

Autochtones en milieu urbain

Projet Abinodjic (phase 1 : 2011-2015 / phase 2 : 2016-2019)

Le projet Abinodjic, destiné aux autochtones de la MRC de la Vallée-de-l'Or, vise à soutenir la production de connaissances et le développement de mécanismes de transfert associés à un projet d'innovation sociale, celui de la clinique Minowé. Ce projet cible les enfants autochtones de 0 à 5 ans vivant en situation de vulnérabilité ainsi que les femmes enceintes. Il repose sur l'élaboration d'un modèle de services de santé et de services sociaux en milieu urbain. Le modèle se traduit d'abord par l'implantation de la clinique Minowé, puis par la mise sur pied d'une initiative en périnatalité sociale autochtone.

La phase 1 a été couronnée de succès et plusieurs publications en sont issues. La phase 2 a été approuvée au CA d'Avenir d'enfants en janvier 2016 et vise particulièrement les groupes autochtones vulnérables de la région de Val-d'Or, dans une perspective de renforcement des capacités. La démarche et les nouvelles connaissances acquises dans le cadre de la phase 2 seront documentées en vue d'un partage des connaissances avec d'autres organisations (autochtones ou non) qui interviennent avec ces populations.

Projet Ninan (2014-2016) / Stratégie Mamu Atussetau (2016-2019)

Dans le cadre du projet Ninan puis de la stratégie Mamu Atussetau, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), en collaboration avec les dix centres d'amitié autochtones du Québec, a développé une stratégie petite enfance pour mieux servir la clientèle autochtone en milieu urbain. Le soutien financier demandé, pour la phase 2 de Ninan devenue depuis Mamu Atussetau, a été accordé au RCAAQ en novembre 2016.

Communautés inuites

Projet Ilagiinut (2013-2019)

Ce projet vise d'abord le soutien à une communauté pilote du Nunavik dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action communautaire autour du développement des enfants et du soutien aux familles. Pour ce faire, la communauté et le Northern Village of Kuujjuarapik de la baie d'Hudson se mobilisent autour du Tasiurvik Center. Les responsables du projet Ilagiinut travaillent de concert avec les divers services locaux et s'emploient à développer des réseaux de soutien aux échelons local et régional, en respectant l'autodétermination du peuple inuit, sa culture et ses savoirs. De belles avancées ont eu lieu avec l'évaluation du projet qui a publié une analyse des besoins au format adapté et novateur. En outre, la collaboration avec le Nunavik Regional Board of Health and Social Services s'est accrue durant l'année, permettant d'orienter le projet vers une nouvelle phase de déploiement qui permet le soutien à d'autres villages nordiques, avec le même budget.

Soutien aux communautés cries

Projet Maamuu Uhpichinaausuutaa (2016-2019)

Le projet Maamuu Uhpichinaausuutaa, déposé au conseil d'administration d'Avenir d'enfants en juin 2016 et ratifié par le gouvernement de la Nation crie et Avenir d'enfants en janvier 2017, vise à faire de la petite enfance une priorité locale et régionale dans les communautés cries.

- Un feuillet a été développé pour promouvoir la mobilisation des intervenants en petite enfance dans les communautés dans le but d'élaborer un plan d'action pour leur communauté.
- Huit communautés ont déposé une demande de financement de démarrage : cinq ont été acceptées, et trois doivent être retravaillées, car elles ne répondaient pas à tous les critères.
- Trois postes ont été ouverts pour accompagner les communautés : un coordonnateur régional et deux conseillers de projet. Les trois postes ont été pourvus au sein du Comité régional du Maamuu Uphichinaausuutaa.



ANNEXE 1 : TABLEAUX DES OCTROIS FINANCIERS

Regroupements locaux de partenaires

Note : Les sommes octroyées par le conseil d'administration aux regroupements locaux de partenaires varient d'une période d'un an à trois ans.

TERRITOIRES	REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Centre	Acton	131 954 \$	878 502 \$
Centre	Arthabaska et de l'Érable	334 027 \$	1 530 185 \$
Centre	Ascot	614 040 \$	644 040 \$
Centre	Beauharnois-Salaberry	655 461 \$	1 693 835 \$
Centre	Bécancour	467 034 \$	998 987 \$
Centre	Brome-Missisquoi	754 694 \$	1 854 569 \$
Centre	Brossard/Saint-Lambert	333 335 \$	1 323 988 \$
Centre	Coaticook	514 782 \$	1 165 832 \$
Centre	Des Chenaux	185 000 \$	581 043 \$
Centre	Des Sources	380 966 \$	1 739 117 \$
Centre	Farnham		445 330 \$
Centre	Granit	189 269 \$	1 224 634 \$
Centre	Haut-Richelieu	307 545 \$	993 387 \$
Centre	Haut-Saint-François	583 644 \$	1 156 548 \$
Centre	Haut-Saint-Laurent	455 229 \$	1 826 306 \$
Centre	Jardins-de-Napierville	87 653 \$	682 907 \$
Centre	Kahnawake		53 120 \$
Centre	La Haute-Yamaska	652 308 \$	1 767 500 \$
Centre	La Vallée-du-Richelieu	205 584 \$	1 330 170 \$
Centre	Longueuil	226 077 \$	1 813 972 \$
Centre	Marguerite-d'Youville	257 000 \$	664 768 \$
Centre	Maskinongé	349 773 \$	399 560 \$
Centre	Maskoutains	206 454 \$	1 276 830 \$
Centre	Mékinac	270 398 \$	555 691 \$
Centre	Memphrémagog	449 828 \$	1 954 661 \$
Centre	Nicolet-Yamaska	480 000 \$	1 010 897 \$
Centre	Pierre-De Saurel	523 970 \$	2 134 136 \$
Centre	Roussillon-Châteauguay	569 602 \$	1 184 313 \$
Centre	Rouville	328 894 \$	1 122 072 \$
Centre	Saint-Hubert	219 408 \$	1 443 244 \$
Centre	Shawinigan	440 811 \$	1 034 347 \$
Centre	Sherbrooke Est (Fleurimont)	454 999 \$	1 736 598 \$
Centre	Trois-Rivières	230 224 \$	1 423 561 \$
Centre	Val-Saint-François	634 667 \$	1 333 842 \$
Centre	Vaudreuil-Soulanges	593 289 \$	1 066 098 \$

Centre	Waterloo	484 115 \$	1 451 902 \$
Est	Avignon-Bonaventure	1 252 166 \$	2 117 809 \$
Est	Basse-Ville (Saint-Roch/Saint-Sauveur)	465 900 \$	1 549 227 \$
Est	Beauport	488 730 \$	905 022 \$
Est	Bellechasse	277 516 \$	947 788 \$
Est	Caniapiscau	167 247 \$	391 221 \$
Est	Charlevoix	509 097 \$	1 045 821 \$
Est	Chicoutimi	297 579 \$	1 066 064 \$
Est	Cosmos Bas-Saint-Laurent (phase 5)		3 457 884 \$
Est	Haute-Ville	55 956 \$	480 069 \$
Est	Îles-de-la-Madeleine	308 012 \$	905 082 \$
Est	Jonquière	343 248 \$	706 676 \$
Est	Kamouraska		542 579 \$
Est	La Baie	197 227 \$	1 062 385 \$
Est	La Côte-de-Beaupré	406 980 \$	477 352 \$
Est	La Côte-de-Gaspé	372 110 \$	711 367 \$
Est	La Haute-Côte-Nord	150 004 \$	968 882 \$
Est	La Haute-Gaspésie	468 456 \$	935 195 \$
Est	La Haute-Saint-Charles	414 792 \$	469 783 \$
Est	La Matanie		987 145 \$
Est	La Matapédia		738 317 \$
Est	La Mitis		579 192 \$
Est	La Nouvelle-Beauce	146 472 \$	916 511 \$
Est	Lac-Saint-Jean Est	187 495 \$	1 119 490 \$
Est	Le Domaine-du-Roy	436 233 \$	1 146 653 \$
Est	Le Golfe-du-Saint-Laurent (Basse-Côte-Nord)	124 775 \$	623 828 \$
Est	Le Rocher-Percé	314 091 \$	875 159 \$
Est	Les Appalaches	186 173 \$	1 248 042 \$
Est	Les Basques		554 947 \$
Est	Les Etchemins	152 424 \$	990 685 \$
Est	Lévis	178 055 \$	1 157 609 \$
Est	Limoilou	372 156 \$	1 551 488 \$
Est	Lotbinière	311 137 \$	800 275 \$
Est	Manicouagan	477 987 \$	802 914 \$
Est	Maria-Chapdelaine	326 487 \$	1 086 844 \$
Est	Mashteuiatsh		74 864 \$
Est	Minganie	417 858 \$	933 518 \$
Est	Montmagny-L'Islet	507 008 \$	1 671 547 \$
Est	Pessamit		15 511 \$
Est	Port-Cartier	144 488 \$	883 638 \$
Est	Portneuf	140 435 \$	1 024 568 \$
Est	Quartier Duberger-Les Saules	162 756 \$	1 096 245 \$
Est	Rimouski		698 486 \$
Est	Rivière-du-Loup		539 244 \$

Est	Robert-Cliche et Beauce-Sartigan	404 508 \$	1 287 447 \$
Est	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	234 921 \$	722 563 \$
Est	Sept-Îles	144 839 \$	878 239 \$
Est	Témiscouata		1 086 458 \$
Est	Vanier	556 134 \$	586 134 \$
Montréal	Ahuntsic	867 237 \$	2 176 076 \$
Montréal	Anjou	786 765 \$	1 943 775 \$
Montréal	Bordeaux-Cartierville	327 972 \$	2 357 546 \$
Montréal	Cavendish	721 593 \$	1 207 462 \$
Montréal	Faubourg centre-Sud	587 620 \$	1 244 236 \$
Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	189 850 \$	1 572 683 \$
Montréal	Lac Saint-Louis	746 184 \$	1 116 417 \$
Montréal	Lachine	552 030 \$	990 264 \$
Montréal	LaSalle	611 496 \$	1 122 620 \$
Montréal	Mercier-Est	578 094 \$	2 289 248 \$
Montréal	Mercier-Ouest	673 590 \$	1 644 725 \$
Montréal	Montréal-Nord	766 839 \$	816 839 \$
Montréal	Outremont	516 477 \$	546 477 \$
Montréal	Parc-Extension	220 833 \$	913 332 \$
Montréal	Peter-McGill	349 342 \$	882 400 \$
Montréal	Petite-Patrie	904 104 \$	1 787 558 \$
Montréal	Pierrefond-Roxboro	1 090 452 \$	2 596 884 \$
Montréal	Pointe-aux-Trembles	555 226 \$	2 194 705 \$
Montréal	Rivière-des-Prairies	750 000 \$	2 072 103 \$
Montréal	Rosemont	689 054 \$	1 294 476 \$
Montréal	Saint-Henri/Petite Bourgogne	973 551 \$	2 580 350 \$
Montréal	Saint-Laurent	402 941 \$	2 962 367 \$
Montréal	Saint-Léonard	193 747 \$	1 412 213 \$
Montréal	Saint-Michel	440 643 \$	2 012 806 \$
Montréal	Verdun	729 861 \$	759 861 \$
Montréal	Ville-Émard – Côte-Saint-Paul	242 286 \$	999 144 \$
Montréal	Villeray	204 712 \$	1 190 440 \$
Ouest	Abitibi (Amos)	238 678 \$	1 357 205 \$
Ouest	Abitibi-Ouest	399 937 \$	1 204 914 \$
Ouest	Antoine-Labelle (Mont-Laurier/Rivière-Rouge)	554 781 \$	1 556 263 \$
Ouest	Argenteuil (Lachute)	615 015 \$	1 686 180 \$
Ouest	Aylmer	325 022 \$	1 080 628 \$
Ouest	Chomedey	725 581 \$	1 488 874 \$
Ouest	Cœur-des-Vallées (Papineau - Petite-Nation)	211 820 \$	1 264 864 \$
Ouest	D'Autray	434 560 \$	928 882 \$
Ouest	Deux-Montagnes	778 792 \$	1 868 409 \$
Ouest	Est de Laval	34 989 \$	1 281 389 \$
Ouest	Gatineau Ouest	680 826 \$	1 975 358 \$
Ouest	Hull en santé	663 188 \$	1 029 215 \$

Ouest	Joliette	124 866 \$	821 196 \$
Ouest	La Rivière-du-Nord (Saint-Jérôme)	704 141 \$	1 548 903 \$
Ouest	La Vallée-de-la-Gatineau	742 209 \$	1 938 671 \$
Ouest	La Vallée-de-l'Or	611 439 \$	2 117 395 \$
Ouest	L'Assomption	119 387 \$	467 327 \$
Ouest	Laval-des-Rapides - Marigot	534 893 \$	1 047 187 \$
Ouest	Les Collines-de-l'Outaouais	295 688 \$	999 395 \$
Ouest	Les Laurentides (Sainte-Agathe)	614 691 \$	1 648 822 \$
Ouest	Les Moulins	536 142 \$	735 600 \$
Ouest	Les Pays-d'en-Haut	321 060 \$	1 327 485 \$
Ouest	Matawinie	254 591 \$	1 471 138 \$
Ouest	Mirabel	329 331 \$	608 827 \$
Ouest	Montcalm	193 325 \$	1 153 696 \$
Ouest	Ouest de Laval	314 337 \$	1 167 210 \$
Ouest	Pikogan		53 483 \$
Ouest	Pontiac	206 479 \$	1 443 118 \$
Ouest	Rouyn-Noranda	352 516 \$	1 468 351 \$
Ouest	Sainte-Rose-Fabreville	254 391 \$	894 291 \$
Ouest	Témiscamingue	384 363 \$	1 395 483 \$
Ouest	Thérèse-De Blainville	260 173 \$	1 201 361 \$
Ouest	Vieux Gatineau	293 741 \$	756 706 \$
Ouest	Vimont	127 256 \$	567 632 \$
Total		54 584 193 \$	173 156 724 \$

*Le cumul des octrois 2009-2015 n'inclut pas les transferts d'actifs entre la Fondation Lucie et André Chagnon et Avenir d'enfants. Aux décisions d'octroi du conseil d'administration d'Avenir d'enfants, des subventions décidées antérieurement par le Conseil de la Fondation ont été assumées en partie par Avenir d'enfants en fonction d'une entente de transfert d'actifs, incluant les engagements contractuels de subventions liées à la création d'Avenir d'enfants.

TERRITOIRES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Centre	13 572 034 \$	43 496 492 \$
Est	12 101 452 \$	45 417 767 \$
Montréal	15 672 499 \$	42 687 007 \$
Ouest	13 238 208 \$	41 555 458 \$
Total	54 584 193 \$	173 156 724 \$

*Depuis sa création, Avenir d'enfants a soutenu financièrement 144 regroupements différents dont 139 ayant un plan d'action en cours au 31 mars 2017.

Partenariats avec les nations autochtones

VOLETS	NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Premières Nations	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Frais de fonctionnement, plan d'action	6 000 000 \$	9 177 043 \$
Inuits	Northern Village of Kuujjuarapik	Inuits - Illaginit		342 145 \$
	The Nunavik Regional Board of Health and social services (NRBHSS)	Nunavik Family House		719 300 \$
			- \$	1 061 445 \$
Milieu urbain	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD)	Abinodjic		519 696 \$
		Abinodjic (Phase 2)		974 706 \$
	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)	NINAN : Ensemble!		400 000 \$
		NINAN - Mamu Attussetau (Phase 2)	1 395 000 \$	1 395 000 \$
			1 395 000 \$	3 289 402 \$
Projets spéciaux	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	CACO - Renforcement des capacités		354 800 \$
		Forum Premières Nations (2013)		91 300 \$
		Prévention de la violence et des agressions dans les communautés (PVAC)		282 905 \$
			- \$	729 005 \$
Cries	Cree Nation Government	Maamuu Uhpichinaausuutaa (CNG)	2 221 000 \$	2 221 000 \$
Total général			9 616 000 \$	16 477 895 \$

Projets en partenariats et innovation (projets en cours)

NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ (Phase 3)	389 800 \$	389 800 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE)	Évaluation de la stratégie partenariale Gazelle et Potiron		45 000 \$
	Petite enfance, Grande importance (PEGI)		2 328 015 \$
	Qu'est-ce qui se passe dans ta tête? (AQCEPE)	65 000 \$	65 000 \$
Carrefour action municipale et famille (CAMF)	Municipalités et tout-petits, une alliance gagnante		710 235 \$
Cégep de Saint-Hyacinthe	Halte-garderie du coeur... pour toujours (Cégep de Saint-Hyacinthe)		1 156 958 \$
Cégep Saint-Jérôme	L'Approche jeux d'enfants (Phase 2)	535 540 \$	535 540 \$
Fédération québécoise des organismes communautaires (FQOCF)	Agora (FQOCF) - Phase 2		2 845 391 \$
Fondation Marie-Vincent	La Lanterne: La petite enfance au sommet des priorités sociales : des actions pour la prévention	900 000 \$	900 000 \$
Fondation OLO	1000 jours pour savourer la vie (OLO)		3 000 000 \$
Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)	Ma famille ma communauté (INESSS)		1 505 528 \$
Maison Bleue	L'empreinte: projet de diffusion et d'appropriation	210 000 \$	210 000 \$
Premier Pas Champlain	Projet d'orthophonie communautaire (Phase 2) - pour le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires	496 100 \$	496 100 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEIM)/Horizon 05	Constellation: En action pour les familles isolées (Horizon 0-5) (Phase 2)		489 293 \$
Vivre Saint-Michel en santé	Évaluation du plan intégré de quartier	140 000 \$	140 000 \$
Total (projets en cours)		2 736 440 \$	14 816 860 \$

Projets en partenariats et innovation (projets terminés)

NOM DE L'ORGANISME	PROJETS	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ)	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ		272 800 \$
	Grandir en halte-garderie de l'AHGCQ (Phase 2)		492 990 \$
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE)	Commission éducation petite enfance	150 000 \$	150 000 \$
	Fonction qualité (AQCEPE)		2 641 641 \$
	Petite enfance grande forme (PEGF)		435 000 \$
Carrefour action municipale et famille (CAMF)	Municipalités amies des enfants (CAMF)		145 500 \$
Cégep Saint-Jérôme	Jeux d'enfants (Cégep Saint-Jérôme)		2 750 000 \$
Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance (CASIOPE)	Amélioration des outils d'intervention À petits pas		28 500 \$
	Accroître les compétences du personnel en milieu de garde en matière de prévention et de dépistage des mauvais traitements physiques chez les 0-5 ans		33 424 \$
Centre de santé et de services sociaux de la Montagne	Jouer et se raconter... (ERIT)		13 722 \$
Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP)	Enquête sur l'expérience préscolaire... (DSP)		197 000 \$
Fédération québécoise des organismes communautaires (FQOCF)	Agora (FQOCF)		4 569 780 \$
Fondation du Dr Julien	Pédiatrie sociale en communauté (FDJ)		1 870 000 \$
Fondation OLO	1000 jours pour savourer la vie (OLO)		30 000 \$
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Guide Mieux Vivre 2-5ans (INSPQ)		53 400 \$
Maison Bleue	Un modèle innovateur en périnatalité sociale (Maison Bleue)		519 870 \$
	L'amélioration de l'accès aux services en développement du langage et en orthophonie dans l'ensemble des territoires de CSSS de la Montérégie (Phase1) - pour le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires		270 000 \$
Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEIM)/Horizon 05	Constellation: En action pour les familles isolées (Horizon 0-5)		574 641 \$
	Réseau Réussite Montréal/Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire	Soutien à la coordination du Groupe d'action	10 000 \$
Réseaux des centres de ressources périnatales	Victoires (RCRP)		150 000 \$
Université de Montréal	AIDES (UdeM)		448 705 \$

Université du Québec à Trois-Rivières	Carrefour national en éducation à la petite enfance (UQTR)	19 102 \$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	UQAT RCPEATNQ	148 825 \$
Université du Québec en Outaouais (UQO)	Initiative Amis des pères (UQO)	2 594 649 \$
Université Laval	Portés sur la qualité, nourrissons 0-30 mois (UdeL-RCPEATNQ)	357 185 \$
Ville de Montréal	Projet d'animation en ÉLÉ	20 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	Vivre Saint-Michel en santé	65 000 \$
Total (projets terminés)	150 000 \$	18 861 734 \$
Total	2 886 440 \$	33 678 594 \$

Instances régionales

TERRITOIRES	INSTANCES RÉGIONALES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
Centre	Collectif pour le développement optimal des enfants de 0 à 5 ans de la région de l'Estrie	150 000 \$	316 660 \$
Centre	Comité régional Opération Colibri	37 500 \$	270 833 \$
Centre	Regroupement intersectoriel régional pour l'enfance (RIRE) de la Mauricie et du Centre du Québec	232 500 \$	232 500 \$
Est	Comité jamésien de promotion des saines habitudes de vie (Groupe petite enfance)	200 000 \$	200 000 \$
Est	Concertation intersectorielle sur le développement des tout-petits et leur entrée à l'école réussie dans la Capitale-Nationale	150 000 \$	412 500 \$
Est	Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire	150 000 \$	362 500 \$
Est	COSMOSS Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé		272 500 \$
Est	Immigration - Petite enfance Capitale-Nationale - Volet 1 (CMQ)	147 532 \$	147 532 \$
Est	IR-Chaudière-Appalaches	150 000 \$	150 000 \$
Est	RAP Côte-Nord - Réussite - Accomplissement - Persévérance	150 000 \$	350 000 \$
Est	Réseau régional des partenaires en développement social et des collectivités de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RESSORT)	200 000 \$	387 500 \$
Montréal	Horizon 0-5	37 500 \$	450 000 \$
Ouest	Comité de gestion de l'entente de partenariat pour l'amélioration de la santé globale par la promotion et la prévention, pour l'adoption et le développement des saines habitudes de vie à Laval	150 000 \$	387 500 \$
Ouest	Comité régional -9 mois à 5 ans des Laurentides	150 000 \$	212 500 \$
Ouest	Envolée 0-5 ans	150 000 \$	400 000 \$
Ouest	IMPACTe Outaouais	100 000 \$	387 500 \$
Ouest	Table régionale Espace Famille (TREF)	150 000 \$	337 500 \$
Dagenais	Projets spéciaux	720 000 \$	720 000 \$
Total		3 025 032 \$	5 997 525 \$

Projets en alliances stratégiques, valorisation et communication

PROJETS	NOM DE L'ORGANISME	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS* 2009 - 2017
1.2.3 Géant	Société de Télédiffusion du Québec (Télé-Québec)		1 000 000 \$
Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle (EQPPEM)	Institut de la statistique du Québec	297 000 \$	297 000 \$
Enquête québécoise sur l'expérience des parents des enfants de 0 à 5 ans (EQEPE)	Institut de la statistique du Québec		1 539 564 \$
Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)	Institut de la statistique du Québec		2 034 928 \$
Forum Tous pour eux (GRPS)	Réseau Réussite Montréal/Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire		550 000 \$
Semaine québécoise des familles (RQF)	Réseau pour un Québec famille		70 000 \$
Total		297 000 \$	5 491 492 \$

Organismes communautaires Famille

TERRITOIRES	NOMBRE D'ORGANISMES	OCTROIS DU CA ANNÉE FINANCIÈRE 2016 - 2017	OCTROIS DU CA CUMULÉS 2009 - 2017
Centre	72	2 310 000 \$	4 810 000 \$
Est	72	2 310 000 \$	5 040 000 \$
Montréal	54	1 730 000 \$	3 530 000 \$
Ouest	59	1 900 000 \$	4 060 000 \$
Total	257	8 250 000 \$	17 440 000 \$

ANNEXE 2 : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
PRODUITS		
Contributions pour les activités	47 305 675 \$	42 680 203 \$
Revenus de placements	137 395	173 271
Amortissement		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	73 613	99 345
Radiation		
Apports afférents aux immobilisations corporelles	6 552	
	47 523 235	42 952 819
CHARGES		
Fonction Soutien aux communautés et Partenariats		
Dotations – Communautés	30 688 643	27 133 145
Dotations – Partenariats	6 012 752	5 182 725
Soutien et accompagnement	7 805 601	7 796 908
	44 506 996	40 112 778
Fonction Administration	3 016 239	2 840 041
Total des charges	47 523 235	42 952 819
Excédent des produits sur les charges et actif net	- \$	- \$

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars 2017, avec informations comparatives de 2016

	2017	2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 304 699 \$	14 878 332 \$
Débiteurs	163 856	117 636
Stocks – Jeux d'enfants	569 682	569 682
Frais payés d'avance	25 305	11 205
	10 063 542	15 576 855
Immobilisations corporelles	173 201	219 443
	10 236 563 \$	15 796 298 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 603 315	3 527 210
Apports reportés	7 890 545	11 479 963
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	173 021	219 443
Apports reportés afférents aux stocks – Jeux d'enfants	569 682	569 682
	10 236 563	15 796 298
	-	-
ACTIF NET		
	10 236 563 \$	15 796 298 \$

Les états financiers audités complets sont disponibles sur demande.

Au nom du Conseil,



Jean-Pierre Hotte
Administrateur



Claude Chagnon
Administrateur

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTATS FINANCIERS (non audités)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	Page
Résultats et variation de l'actif financier net.....	1
Situation financière.....	2
Notes complémentaires.....	3

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE LA VARIATION DE
L'ACTIF FINANCIER NET (non audités)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
	<u>Budget</u>	<u>Résultats réels</u>	<u>Résultats réels</u>
PRODUITS			
Taxes à la consommation - Tabac	15 000 000 \$	15 000 000 \$	15 000 000 \$
Intérêts sur le Fonds général	43 100	43 076	68 169
	<u>15 043 100 \$</u>	<u>15 043 076 \$</u>	<u>15 068 169 \$</u>
CHARGES			
Subvention pour le développement des jeunes enfants	<u>21 250 000 \$</u>	<u>21 250 000 \$</u>	<u>21 250 000 \$</u>
DÉFICIT ANNUEL	<u>(6 206 900) \$</u>	<u>(6 206 924) \$</u>	<u>(6 181 831) \$</u>
ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT	<u>26 666 100</u>	<u>26 666 058</u>	<u>32 847 889</u>
ACTIF FINANCIER NET À LA FIN	<u>20 459 200 \$</u>	<u>20 459 134 \$</u>	<u>26 666 058 \$</u>

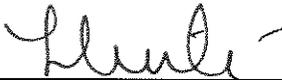
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)
AU 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Intérêts courus à recevoir	10 381 \$	13 597 \$
Avances au Fonds général	<u>20 448 753</u>	<u>26 652 461</u>
	20 459 134 \$	26 666 058 \$
PASSIF	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>
ACTIF FINANCIER NET	<u><u>20 459 134 \$</u></u>	<u><u>26 666 058 \$</u></u>

Obligations contractuelles (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Line Bérubé, sous-ministre

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2017

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds, fonds spécial constitué par la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, en date du 30 septembre 2009, a débuté ses activités le 2 décembre 2009. Il est administré par le ministère de la Famille.

Le Fonds a pour mission de contribuer à la réalisation de la mission du ministre de la Famille, en soutenant le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible le développement global de ces enfants tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents, à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement et à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 sont virés au fonds général et sont affectés au financement de mesures complémentaires conformes aux objets du fonds pour le développement des jeunes enfants, déterminées par le gouvernement et selon les modalités qu'il établit.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants dresse ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés, lorsque requis, sur des estimations et sur le jugement rigoureux de la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non auditées)
AU 31 MARS 2017

3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser à la Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants une subvention d'un montant de 50 000 000 \$ (2016 - 71 250 000 \$). Les obligations contractuelles liées à cet engagement pour les prochains exercices s'élèvent à :

2018	21 250 000
2019	21 250 000
2020	7 500 000
	<u>50 000 000</u> \$

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

